



## 10<sup>e</sup> conférence annuelle Paule-Gauthier

La semaine Paule-Gauthier en droit des affaires est destinée à stimuler les réflexions juridiques de haut niveau en ce domaine, ainsi qu'à pérenniser l'héritage précieux et inestimable de M<sup>e</sup> Paule Gauthier.

# Programme de la semaine Paule-Gauthier en droit des affaires

Du 2 au 9 avril 2024

Organisateur : Ivan Tchotourian

Pour en savoir plus sur chaque événement et s'inscrire : [fd.ulaval.ca/evenements](https://fd.ulaval.ca/evenements)

Formation continue des avocats et des notaires

Les avocats et les notaires présents recevront une attestation de participation.

Faculté de droit



UNIVERSITÉ  
LAVAL

2 avril 2024

De 11h30 à 13h / Mode virtuel (Zoom)

CONFÉRENCE-MIDI

**Les devoirs des entreprises face au changement climatique. Focus sur les contentieux climatiques**



**Marta Torre-Schaub**

Directrice de recherche  
CNRS rattachée à l'Institut des sciences juridique  
et philosophique de la Sorbonne (UMR 8103)

Cette présentation a pour objet de faire état des débats juridiques clés émergeant dans les contentieux climatiques contre les entreprises. Ces contentieux contribuent à préciser la manière dont les entreprises font face aujourd'hui à la contrainte climatique et les transformations procédurales et substantielles qui se produisent au sein de leur gouvernance. Diffus mais fluides, les débats analysés émergent avec des intensités variables parmi les différentes entreprises et les acteurs non étatiques (ONG). Bien qu'aucune théorie n'ait atteint sa pleine maturité, ces discussions fournissent les premiers repères qui aident à systématiser les premiers contentieux climatiques en la matière. De manière encore plus précise, cette présentation a pour objet d'analyser de manière critique et prospective la façon dont les différents devoirs des entreprises à l'égard du changement climatique ont évolué et les différentes perspectives qui se profilent.

**ANIMATION PAR LE CERCLE DES LAURÉAT.ES**

> **Serge Christian Ekani**

Étudiant au doctorat en droit et lauréat 2020

3 avril 2024

De 16 h à 18 h 45 / Co-modal (salle 2151 et Zoom)  
(conférence prononcée en anglais à compter de 17 h10)

10<sup>E</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE PAULE-GAUTHIER

**Droit des sociétés et de la gouvernance d'entreprise : expérience européenne**



**Klaus J. Hopt**

Professeur émérite  
Max Planck Institute of Comparative  
and International Private Law (Allemagne)

Le droit des sociétés et de la gouvernance est un domaine de grande actualité et fait l'objet de controverses au sein de l'Union européenne, de ses pays membres (notamment en Allemagne) et aussi en Amérique du Nord. Dans une perspective européenne, la conférence se concentrera sur trois thématiques. Le premier sujet de la conférence portera sur une importante réforme qui a des conséquences pour les entreprises et leurs parties prenantes, pour le marché et pour la concurrence législative : le principe « une action, une voix ». Les arguments favorables et défavorables à un capital-actions ajusté et les options possibles pour limiter cette pratique concernant les sociétés cotées seront présentés. Le deuxième sujet traitera de la dénonciation qui est au cœur d'une directive européenne en cours de transposition auprès des États membres. Le conseil d'administration sera le troisième sujet. Bien qu'elle ait fait deux recommandations il y a deux ans, la Commission européenne a hésité à émettre des prescriptions contraignantes aux États membres. Il sera montré que, malgré certaines dépendances de chemin, la convergence entre les systèmes de gouvernance est substantielle. Enfin, un dernier enjeu sera brièvement abordé : l'objet social et les relations actionnaires/parties prenantes, notamment dans le cadre de la législation sur la chaîne de valeur en France, en Allemagne et dans d'autres pays européens.

**ANIMATION PAR LE CERCLE DES LAURÉAT.ES**

> **Alexis Langenfeld**

Étudiant au doctorat en droit et lauréat 2021

> **Marziyeh Asghar Poor**

Étudiante au doctorat en droit et lauréate 2023

> **Margaux Morteo**

Étudiante au doctorat en droit en cotutelle et lauréate 2017

Cette conférence annuelle est l'occasion de remettre la bourse Paule-Gauthier – Stein Monast visant à encourager l'excellence et la poursuite des études supérieures dans le domaine du droit des affaires, notamment dans les domaines de la gouvernance de l'entreprise et du droit des services financiers.

4 avril 2024

De 11 h 30 à 13 h

Mode hybride (mode virtuel et présentiel)

#### MIDI-CAUSERIE

### Quelles interconnexions entre changements climatiques, droit et services financiers?

Organisée en collaboration avec le Laboratoire en droit des services financiers de la Faculté de droit de l'Université Laval (LABFI)

Vous souhaitez en savoir plus sur les changements climatiques, leur incidence sur l'industrie des services financiers et le rôle des acteurs de cette industrie dans l'atteinte de nos engagements environnementaux. Prenez part à ce midi-causerie au cours duquel des experts répondront à vos questions : Quel rôle doivent jouer les acteurs offrant des services financiers dans la lutte au changement climatique ? Le font-ils déjà ? Que prévoit la régulation financière pour inciter ces acteurs et les consommateurs à devenir des agents actifs de la lutte et de l'adaptation face aux changements climatiques dans le domaine bancaire, de l'assurance et des valeurs mobilières ? Parmi les aspects régulés, qu'en est-il du cadre juridique entourant l'investissement responsable et des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ? Quel est l'impact des obligations de divulgation en la matière ? Quelles perspectives en matière de nouvelle régulation dans ce secteur ? Doit-on imposer des balises au regard de la gouvernance climatique aux institutions financières ? Comment prendre en compte la fréquence des événements météorologiques et leurs impacts sur les assureurs et les assurés dans la réglementation ? Quelles sont les limites de la régulation financière en la matière ? L'objectif est de vulgariser les aspects entourant la relation entre les changements climatiques, le droit et les services financiers.

#### ANIMATION

> **Cynthia Duclos**

Professeure, Faculté de droit, Université Laval

#### PANÉLISTES

> **Valérie Pelletier**

Avocate experte sur les questions ESG, iA

> **Karine Peloffy**

Cheffe de projet finance durable à Ecojustice

> **Olivier Girardeau**

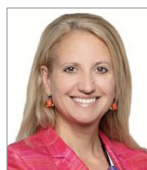
Directeur de l'encadrement et de la surveillance de la finance durable, Autorité des marchés financiers

5 avril 2024

De 11 h 30 à 13 h / Mode virtuel (Zoom)

#### CONFÉRENCE-MIDI

### CA québécois et enjeux environnementaux : portrait du Québec



**Joanne Desjardins**

LL. B., MBA, CRHA, ASC, C.Dir.  
Présidente Axe conseils et doctorante au Ph. D.  
exécutif en gouvernance RSE (Paris-Dauphine PSL)

Cette conférence-midi présentera un rapport récent publié du Collège des administrateurs de l'Université Laval (CAS), réalisé en collaboration avec le Centre d'expertise en gouvernance des sociétés portant sur le portrait et les tendances observées au Québec quant à l'intégration des enjeux environnementaux dans la gouvernance d'entreprise. S'appuyant sur l'enquête annuelle intitulée Gouvernance au Québec : portrait et tendances, la conférence mettra en exergue les résultats de l'année 2023 portant sur les enjeux environnementaux et les pratiques de gouvernance s'y rattachant.



**Discutant**

**André Coupet**

Expert en stratégie d'entreprise,  
conférencier, auteur de l'ouvrage  
Vers une entreprise progressiste  
(entrepriseprogressiste.com)

#### ANIMATION PAR LE CERCLE DES LAURÉAT.ES

> **Jérôme Turcotte**

Conseiller chez Aviseo et lauréat 2015

8 avril 2024

De 11h30 à 13h / Mode virtuel (Zoom)

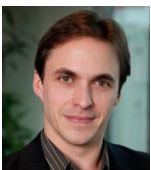
CONFÉRENCE-MIDI

**L'impact des facteurs ESG sur les devoirs des administrateurs de régimes de retraite au Québec : état des lieux et pistes de réflexions**



**Patrick Mignault**  
Professeur titulaire  
Faculté de droit  
Université de Sherbrooke

Depuis les travaux des Nations-Unies en 2005, l'investissement responsable a connu une forte progression dans les régimes de retraite autour du développement des connaissances sur l'impact des facteurs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (« ESG ») à l'intérieur des stratégies de placements. Pour les administrateurs de régimes de retraite québécois, l'intégration des facteurs ESG à l'intérieur des stratégies de placements des régimes de retraite soulève des préoccupations légitimes eu égard à aux obligations de prudence et de diligence ainsi que celle d'honnêteté et de loyauté sous la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (« LRCR »). Malgré les améliorations apportées au cadre de gouvernance des régimes de retraite québécois, la LRCR apporte peu de réponses sur le traitement que les administrateurs devraient accorder aux facteurs ESG dans la gestion des régimes de retraite. Cette situation nous ramène aux principes de droit civil applicables à l'administrateur du bien d'autrui. Dans cette présentation, nous présenterons un état de la situation et quelques pistes de réflexion pour éclaircir le cadre légal de la gestion de nos régimes de retraite.



**Discutant**  
> **François L'Italien**  
Coordonnateur de l'Observatoire de la retraite  
Université Laval

**ANIMATION PAR LE CERCLE DES LAURÉAT.ES**

> **Camille D'Astous**

Étudiante à la maîtrise en droit avec mémoire et lauréate 2021

9 avril 2024

De 11h30 à 13h / Mode virtuel (Zoom)

CONFÉRENCE-MIDI

**Gouvernance d'entreprise en Chine : évolutions récentes**



**Ying Jiang**  
Docteure en droit et professeure agrégée  
Université des sciences politiques  
et juridiques de l'Est de la Chine

*La loi chinoise sur les sociétés* vient de connaître son sixième amendement, depuis sa promulgation en 1993. Ces modifications entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Celles-ci s'appuient de manière plus pragmatique sur l'expérience locale en matière de gouvernance d'entreprise chinoise. La nouvelle loi visant à établir un meilleur environnement juridique pour les investisseurs internes et étrangers, introduit des changements plus systématiques et plus profonds au régime du droit des sociétés. Cette réforme apporte également des ajustements importants aux règles de gouvernance. Tout d'abord, la loi octroiera aux sociétés plus d'autonomie dans la gouvernance en offrant plus de choix pour les structures de gouvernance d'entreprise. Ensuite, elle renforcera le mécanisme de responsabilisation des actionnaires de contrôle et des dirigeants de l'entreprise. Finalement, elle restructurera le système de contrôle de l'entreprise en introduisant des administrateurs représentatifs des salariés ou en créant des comités d'audit dans les conseils d'administration de certaines entreprises. La conférencière présentera cette évolution législative récente et analysera ses influences pour l'investissement en Chine. Elle exposera également le contexte de cette réforme chinoise.

**ANIMATION**

> **Ivan Tchotourian**

Professeur titulaire et directeur de l'Institut d'éthique appliquée (IDÉA), Faculté de droit, Université Laval

**Liste des partenaires de la 10<sup>e</sup> conférence annuelle et de la Semaine Paule-Gauthier en droit des affaires :**

Faculté de droit, Université Laval  
fd.ulaval.ca

Fonds Paule-Gauthier  
dprd.ulaval.ca/donner/fonds/0219

Cabinet Stein Monast  
steinmonast.ca

LABFI  
fd.ulaval.ca/recherche/regroupements-et-unites/  
laboratoire-en-droit-des-services-financiers

Laboratoire interdisciplinaire sur la responsabilité sociale  
des entreprises (LIRSE)  
fsa.ulaval.ca/recherche/unites/laboratoire-responsabilite-  
sociale-entreprises

Institut EDS  
ieds.ulaval.ca

Collège des administrateurs de sociétés  
cas.ulaval.ca

Initiative canadienne de droit climatique (CCLI)  
ccli.ubc.ca/fr

Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI)  
cdaci.ca

Institut Michael D. Penner sur les enjeux environnementaux,  
sociaux et de gouvernance (ESG)

Association internationale de droit économique (AIDE)  
aide-ride.org